

créent un bouleversement considérable sur le plan socio-économique et aggravent les problèmes liés à la pauvreté dans les pays en cause.

La CE a relié les questions de pauvreté et de richesse et a fait allusion au concept de soins primaires en matière d'environnement. Elle a parlé des aspects du développement qui influent sur l'hygiène du milieu en ce qui a trait aux questions d'urbanisation, aux produits chimiques toxiques et aux déchets dangereux. Elle a accueilli favorablement l'idée de la création de la Commission de la santé et de l'environnement de l'OMS, dont le rapport final sera publié à la fin de l'année en cours. Elle est allée jusqu'à dire que les riches, qu'on trouve principalement dans les pays industrialisés, utilisent une part disproportionnée des ressources renouvelables et non renouvelables du globe et déchargent leurs déchets dans l'environnement en quantités dépassant la capacité d'absorption de l'écosystème. La CE a demandé l'égalité d'accès aux ressources naturelles. Elle a fait remarquer que la sécurité du régime foncier était une question importante dont il fallait tenir compte, lorsqu'on se penche sur la pauvreté et la détérioration de l'environnement. Elle a demandé qu'on élabore plus clairement le document qui examine les habitudes de consommation et a vivement recommandé qu'on traduise en politiques nationales le concept du développement durable.

La Suède, au nom des pays nordiques, a parlé des habitudes de consommation insoutenables des pays riches. A son avis, c'est aux gouvernements nationaux qu'incombe principalement la responsabilité de réduire la pauvreté. Dans la mise en oeuvre des politiques nécessaires, il faut considérer les gens comme un actif, fournir des services sociaux de base aux démunis et veiller à la redistribution des richesses et des ressources dans les pays. Sur le plan international, les efforts des pays en développement doivent être soutenus par des conditions économiques externes favorables, notamment une économie mondiale saine et un meilleur accès des pays en développement aux marchés.

La Malaysia a fait remarquer que l'allègement de la pauvreté était primordiale pour la CNUED et qu'il fallait des ressources externes pour aborder les questions de pauvreté. Le Costa Rica a recommandé qu'on consacre les dépenses militaires à l'environnement. La Tanzanie a exhorté la CNUED à aborder la question des déséquilibres économiques dans le monde.

Le Third World Network (ONG établie en Asie) a fait état de la nécessité d'accorder des pouvoirs aux communautés, d'assurer une meilleure coopération Nord-Sud et d'assurer un nouvel ordre économique mondial. Il a fait remarquer que la pauvreté avait des racines sur les plans international, national et local. Au niveau international, il faut s'attaquer aux causes de la perte de revenus des pays pauvres causée par l'injustice de l'ordre économique mondial. Il a recommandé qu'Agenda 21 (le Plan d'action pour le XXI^e siècle) formule des programmes d'action pour renverser les conditions de marché misérables et déclinantes du tiers monde, accroître la valeur des matières premières du tiers monde afin de tenir compte de la valeur que leur confère la rareté et